

Je soussigné(e), **Nom**..... **Prénom**.....

Adresse.....

Tél......

Courriel.....

adhère à l'association des éleveurs de la race bovine Armoricaïne pour l'année en cours.

Je règle la cotisation annuelle d'un montant de **20 euros** par:

Chèque bancaire ou postal

Espèce

Je souhaite recevoir une facture à mon nom

Renseignements complémentaires sur mon élevage

Nombre total de femelles armoricaines :

Pourquoi avez-vous choisi la race armoricaïne ?

Pensez-vous augmenter ou diminuer votre cheptel dans les années qui viennent ?

Orientation de mon élevage : lait

viande (nombre de veaux/an= ; nombre de boeufs/an=.....)

autre (préciser) :

Mon activité d'élevage est : professionnelle amateur je représente une collectivité

Je pratique la reproduction par : Insémination Artificielle Monte Naturelle

Je demande la MAE Protection des Races Menacées pour mes vaches Armoricaines :

Vos besoins vis à vis de l'association : outils de communication aide à la commercialisation

appui technique

autre :...

Connaissez-vous le site internet de l'association ?

Mes remboursements pour l'année 2012 (à renvoyer avant le 31 mai 2013)

Je soussignéà **jour de cotisation** de l'association des éleveurs de bovins armoricains, **adhérent à l'EDE et engagé dans la Certification de Parenté Bovine**, demande au titre de l'année 2012 :

le remboursement d'IA pour vaches (préciser le nombre)

L'association rembourse le montant TTC de vos IA en race pure sur présentation de factures.

l'aide au typage génétique de taureau de monte naturelle pour mâles (préciser le nombre)

L'association rembourse le montant TTC de l'analyse de typage génétique sur présentation de factures.

la prime à la génisse vêlée pour animaux (préciser le nombre)

L'association verse une prime de 75 euros pour le premier vêlage en race pure de toute génisse élevée pour la reproduction, sur présentation d'une copie recto-verso de la carte rose du veau.

l'aide à l'identification du gène culard pour animaux (préciser le nombre)

Attention : l'association rembourse uniquement l'analyse et pas les frais vétérinaires sur présentation de factures et des résultats d'analyses. Seule une lignée peut être porteuse du gène culard, par les taureaux **Racine, Rolive, Botlan et Calypso**. Si ces taureaux n'apparaissent pas dans la généalogie de vos animaux aucune analyse n'est nécessaire et il n'y aura donc pas de remboursement par l'association. En cas de doute sur une vache contactez d'abord l'association.